

**LE LIVRET
DU CITOYEN EUROPÉEN
ET DE LA CITOYENNE
EUROPÉENNE**



LES AUTEURS DU LIVRET

LE MOUVEMENT EUROPÉEN – FRANCE

Le Mouvement Européen – France se mobilise depuis 1949, à travers toutes les générations, pour faire vivre un débat public pluraliste sur l'Europe. Il déploie ses activités autour de la pédagogie, de l'organisation du débat entre les citoyens et de la formulation de propositions pour construire l'Europe. Il rassemble des milliers de bénévoles réunis au sein de plus de 50 sections locales, une vingtaine d'associations nationales ainsi qu'un collège de personnalités qualifiées. Héritier de l'esprit des pères fondateurs de l'Europe, le Mouvement est le premier acteur de la société civile en France sur les enjeux européens.

LES JEUNES EUROPÉENS – FRANCE

Depuis 1992, les Jeunes Européens – France s'engagent pour la participation accrue des citoyens à la construction d'une Europe démocratique. Dans les milieux scolaires et extrascolaires avec leur programme «Europe par les Jeunes», les bénévoles se mobilisent pour sensibiliser les jeunes au fonctionnement de l'Union européenne, à ses politiques et à ses valeurs. Ils sont également des animateurs du débat public sur l'Europe en France par l'intermédiaire de leur *webzine* participatif *Le Taurillon*, qui se décline

en sept langues, ou directement sur le terrain, pour l'organisation d'actions de rue, d'ateliers ou de larges débats publics. Enfin ils sont des médiateurs entre les décideurs et les jeunes pour accompagner ces derniers dans l'élaboration de propositions pour l'avenir de l'Union.

L'AFCCRE

L'AFCCRE rassemble sur une base volontaire et pluraliste près de 1 000 collectivités territoriales françaises de tous les niveaux.

Créée en 1951 dans le mouvement des jumelages en Europe d'après la Seconde Guerre mondiale, l'AFCCRE a peu à peu diversifié ses actions pour couvrir l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales afin d'accompagner et conseiller ses membres et de contribuer à renforcer la dimension citoyenne de l'Union européenne. Elle est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation qui rassemble plus de 150.000 collectivités territoriales d'Europe. L'AFCCRE est présidée par Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, Conseiller régional d'Ile-de-France.



@MouvementEuropeen



@MouvEuropeen_Fr



@MouvementEuropeen

contact@mouvement-europeen.eu



@Jeunes.Europeens



@JeunesEuropeens



@JeunesEuropeens

contact@jeunes-europeens.org



Afccre



@afccre

ccrefrance@afccre.org

LES SYMBOLES DE L'UNITÉ EUROPÉENNE

L'Union européenne s'est dotée de plusieurs symboles qui contribuent à forger son identité, à la rendre visible de l'extérieur, ainsi que de ses propres citoyens, participant de ce fait à l'émergence d'une citoyenneté européenne.



UN HYMNE

L'Ode à la joie, poème de SCHILLER écrit en 1785 et mis en musique par BEETHOVEN dans sa Neuvième Symphonie, a été adopté en 1985 en tant qu'hymne officiel des Communautés européennes. Il symbolise l'idéal de paix et de fraternité que partagent ses États membres.

LE DRAPEAU EUROPÉEN

Le drapeau bleu étoilé a été choisi comme emblème officiel en 1985. Les douze étoiles d'or disposées en cercle symbolisent l'unité, la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres de l'Union européenne.

UNE MONNAIE UNIQUE : L'EURO

L'Euro est pour les citoyens le symbole le plus concret de l'Union européenne. Adoptée en 1992 par référendum (traité de Maastricht), cette monnaie unique est devenue effective le 1^{er} janvier 2002. Elle est commune à 19 États représentant 340 millions de citoyens.

UNE DEVISE

La devise de l'Union européenne, « Unie dans la diversité », résume bien le projet européen : se rassembler afin d'œuvrer pour la paix et la prospérité, tout en s'enrichissant mutuellement des diverses cultures, traditions et langues des États membres.

LE 9 MAI : LA JOURNÉE DE L'EUROPE

La « Journée de l'Europe » est célébrée en souvenir du 9 mai 1950, date de la « Déclaration Schuman » par laquelle Robert SCHUMAN, ministre français des Affaires étrangères, en accord avec Konrad ADENAUER, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, proposa la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) afin de mettre en commun les matières premières ayant servi à faire la guerre. La CECA est la première pierre de la construction européenne. Chaque année, de nombreuses activités sont organisées le 9 mai pour rapprocher l'Europe des citoyens et les peuples entre eux.

UN PASSEPORT HARMONISÉ

Tous les citoyens européens ont un passeport dont le format et la couverture, de couleur prune, sont similaires. On y lit « Union européenne » puis, juste en dessous, l'appellation de l'État membre dont le titulaire du passeport est ressortissant (ex : République française, Royaume de Belgique, Grand-Duché de Luxembourg).

CE QUE L'EUROPE FAIT POUR MOI

UNE UNION QUI ŒUVRE POUR MON QUOTIDIEN

Droits des consommateurs

Lorsqu'ils achètent un bien sur internet, les citoyens européens peuvent changer d'avis ou se faire rembourser dans un délai minimum de 14 jours.



Étiquetage plus clair des denrées alimentaires

La valeur énergétique et la quantité des différents ingrédients doivent être mentionnées lisiblement dans un tableau figurant sur l'emballage.



Soins de santé sans frontières

Les citoyens européens sont remboursés pour les soins de santé qu'ils reçoivent dans un autre État membre de l'UE.



Service d'appel d'urgence (eCall)

Depuis 2018, tous les nouveaux modèles de véhicules introduits sur le marché doivent être équipés du dispositif eCall qui permet d'alerter automatiquement les services de secours, au numéro 112, en cas d'accident.



Fonds européens de cohésion territoriale

L'apport de ces fonds permet la réalisation de nombreux projets structurants, qui assurent la cohésion des territoires et un développement économique, social et environnemental harmonieux en fonction des atouts et contraintes locales.



Législation environnementale

Qualité de l'air, qualité de l'eau, objectifs de réduction des déchets et de recyclage, obligation d'écoconception : toutes ces mesures qui visent à préserver notre environnement et notre santé font l'objet de législations européennes indispensables pour des enjeux qui ne peuvent se penser à l'échelle nationale.



Protection des victimes de crimes

Les victimes bénéficiant d'une protection policière dans un État membre peuvent bénéficier d'une protection similaire lorsqu'elles se rendent dans un autre pays de l'UE.



Fin des frais d'itinérance (roaming) dans toute l'UE

Tous les Européens peuvent désormais profiter de leurs services mobiles (appels, sms, données cellulaires), dans un autre pays de l'UE, aux mêmes conditions que dans leur État de résidence.



Renforcement des règles financières en Europe

L'objectif est de réguler le monde de la finance en l'encadrant mieux et en protégeant les économies des citoyens.



UNE UNION QUI ME RECONNAÎT DES DROITS ET LES PROTÈGE

La Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne

Adoptée en 2000 par l'Union européenne, elle reconnaît et protège un ensemble de droits personnels, civils, politiques, économiques et sociaux pour tous les citoyens européens. Depuis le traité de Lisbonne elle est juridiquement contraignante, ce qui signifie que tout citoyen peut s'en prévaloir en cas de non-respect de ses droits par un texte européen.

Quelques conseils pratiques

- **Carte européenne d'assurance maladie**: avant de me déplacer dans l'UE, je demande ma carte européenne d'assurance maladie ; elle me permet de bénéficier de soins de santé gratuits partout.
- **Protection consulaire**: quand je me rends dans un pays où mon propre État n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire, je peux bénéficier de la protection consulaire des États de l'Union européenne présents dans ce pays.
- **Le 112, numéro européen d'urgence**: ce numéro est accessible partout gratuitement dans l'Union européenne.
- **Droit de vote aux élections européennes et locales**: si je vis dans un autre pays de l'UE que le mien, j'y bénéficie, sous certaines conditions de résidence, du droit de vote aux élections européennes et locales. Je peux même y être candidat.

UNE UNION QUI ŒUVRE POUR FORMER LA JEUNESSE

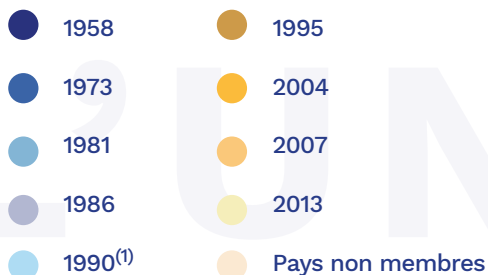
Une Union qui œuvre pour former la jeunesse :

- Le programme européen d'échange étudiant Erasmus a bénéficié d'un **doublé de son enveloppe budgétaire** ce qui a permis la sauvegarde du programme européen d'échange d'étudiants Erasmus, et pour son évolution vers la phase Erasmus + mise en oeuvre dès janvier 2014. Ce programme aura permis à plus de **5 millions** de jeunes citoyens européens de vivre une expérience de mobilité européenne entre 2014 et 2020.
- Au delà des étudiants, Erasmus + permet à **d'autres catégories de jeunes** (apprentis, enseignants, formateurs etc...) d'étudier dans un autre État de l'Union européenne ou dans un pays étranger, y compris pour effectuer une période de stage. Pour cela, ils doivent se tourner vers leur établissement ou un organisme participant au programme. Le séjour peut durer de 3 à 12 mois.
- Un autre outil, le **Corps européen de solidarité**, permet de favoriser l'affectation de jeunes volontaires à des projets utiles à la communauté. Le volontariat peut durer de 2 à 12 mois.

L'Union européenne offre ainsi de nombreuses opportunités de mobilité aux jeunes de 13 à 30 ans, ce qui permet de donner une dimension européenne à leur avenir.

L'UNION EUROPÉENNE : UN TERRITOIRE

DATES D'ENTRÉE DES ÉTATS DANS L'UE



 Les pays membres de la zone euro au 1er janvier 2019

 Le cas du Royaume-Uni
Lors du referendum du 23 juin 2016 les citoyens du Royaume-Uni se sont prononcés pour un retrait de l'Union européenne, prévu courant 2019.

(1) Élargissement consécutif à la réunification entre la République fédérale d'Allemagne, RFA, et la République démocratique allemande, RDA



L'UNION EUROPÉENNE : UNE HISTOIRE

DÉCLARATION SCHUMAN

Robert SCHUMAN, ministre français des Affaires étrangères, appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier en Europe, pour garantir une paix durable.

1950

CRÉATION DE LA CECA

6 pays (République fédérale d'Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) créent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

1951

TRAITÉ DE MAASTRICHT

Création de l'Union européenne (UE). Elle comprend, outre la Communauté européenne (CE), deux autres piliers : une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et une coopération en matière de justice et affaires intérieures (JAI). La citoyenneté européenne et la monnaie unique sont créées.

1992

CHUTE DU MUR DE BERLIN

L'Allemagne est en voie de réunification et l'adhésion à la CEE des pays d'Europe centrale et orientale est désormais possible.

1989

MISE EN CIRCULATION DE L'EURO

dans 12 pays européens.
La zone euro sera progressivement étendue (19 membres au 1^{er} janvier 2019).

1997

2002

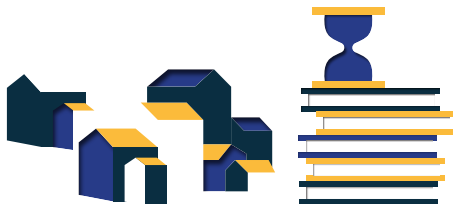
2007

TRAITÉ D'AMSTERDAM

Il étend les compétences de l'UE (emploi, immigration, asile), attribue de nouveaux pouvoirs au Parlement européen et crée «un espace de liberté, de sécurité et de justice».

TRAITÉ DE LISBONNE

Introduit plusieurs innovations institutionnelles dont la nomination d'un président permanent du Conseil européen et la transformation du Parlement européen en co-législateur à part entière, parallèlement au Conseil.



TRAITÉ DE ROME

Création de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) par les 6 membres de la CECA.

PREMIÈRE ÉLECTION

du Parlement européen au suffrage universel direct.

1957

1979

ACTE UNIQUE EUROPÉEN

Il prévoit l'achèvement du marché intérieur, avec les 4 libertés (liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux), crée les fonds structurels et donne de nouvelles compétences à la CEE (environnement, social).

ACCORDS DE SCHENGEN

5 pays (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, RFA) décident de supprimer les contrôles sur leurs frontières communes (dites « frontières intérieures »).

1986

1985

LE MÉCANISME EUROPÉEN DE STABILITÉ (MES)

Entré en vigueur. C'est la pièce maîtresse du « pare-feu » visant à garantir la stabilité financière de la zone euro.

REFERENDUM SUR LE BREXIT

Les citoyens britanniques se prononcèrent pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

2012

2016



NOS INSTITUTIONS

Le cadre institutionnel de l'Union représente un modèle unique dans le monde. 4 institutions interviennent directement dans la prise de décision, l'adoption des actes juridiques et des budgets de l'UE:

LE CONSEIL EUROPÉEN

Chef d'État collectif

→ **DONNE L'IMPULSION
AUX INSTITUTIONS**

LA COMMISSION EUROPÉENNE

"Gouvernement" européen

→ **PROPOSE LA LEGISLATION**

La Commission présente au Parlement et au Conseil des propositions de textes législatifs (« règlements », comparables à des lois nationales, ou « directives », équivalentes à des lois-cadres nationales)



Le Conseil européen donne à l'Union les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations et les priorités politiques générales. Il n'exerce pas de fonction législative. En tenant compte du résultat des élections européennes, il propose au Parlement européen un candidat à la fonction de Président de la Commission.

Le Conseil européen exerce donc la fonction de chef d'État collectif de l'Union européenne. Il est composé de son Président (actuellement Charles MICHEL), des 28 chefs d'État ou de gouvernement des États membres et du Président de la Commission.

C'est l'organe exécutif de l'Union ou, en d'autres termes, le «gouvernement européen».

La Commission a un quasi monopole pour proposer des textes législatifs. Une fois qu'ils ont été adoptés conjointement par le Parlement européen et le Conseil, elle les fait appliquer.

La Commission est composée d'un ressortissant de chaque État membre. Sa présidente, Ursula VON DER LEYEN, a été élue par le Parlement européen en juillet 2019, comme tout chef de gouvernement dans un régime parlementaire. La Commission est collectivement soumise à un vote d'approbation du Parlement européen. En outre, le Parlement européen peut la renverser par une motion de censure. La Commission bénéficie donc d'une légitimité démocratique.

LE CONSEIL

"Sénat" représentant les États européens

Représente les 28 États⁽¹⁾ membres de l'Union, comme le Sénat américain représente les 50 États fédérés des États-Unis.

Mais alors que les sénateurs américains sont élus, les représentants des États membres de l'Union au sein du Conseil sont des ministres nationaux délégués par leur gouvernement.

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Assemblée représentant les citoyens européens

Représente les 513,5 millions de citoyens de l'Union⁽²⁾ qui l'élisent au suffrage universel direct tous les 5 ans. Depuis les élections européennes du 26 mai 2019, le Parlement européen compte 705 députés dont 79 élus sur le territoire français.

→ ADOPTENT CONJOINTEMENT LA LÉGISLATION

Dans le cadre d'un dialogue que l'on appelle «codécision», le Parlement et le Conseil modifient, adoptent ou rejettent les propositions de la Commission

LA COMMISSION EUROPÉENNE

→ FAIT EXÉCUTER LA LÉGISLATION

(1) Il n'y aura plus que 27 États dans l'Union lorsque le "BREXIT" (sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne) sera effectif.

(2) Au 1er janvier 2019. L'Union européenne ne comptera plus que 447 millions d'habitants suite au BREXIT.

Pour en savoir plus

Le portail Europa, site officiel de l'Union européenne :
www.europa.eu

Le Parlement européen : www.europarl.europa.eu

La Commission européenne : www.ec.europa.eu

Erasmus +, programme de jeunesse pour l'éducation,
la formation et le sport : www.erasmusplus.fr

Le portail **Que fait l'Europe pour moi ?** :
www.what-europe-does-for-me.eu/fr/portal

Toute l'Europe, portail en ligne d'information sur les
questions européennes : www.touteleurope.eu

Euroclik, plateforme participative conçue pour représenter
l'Europe : euroclik.mouvement-europeen.eu

Le Taurillon, magazine eurocitoyen en ligne :
www.taurillon.org



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE

